

Journal du Lot 25^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RECLAMES 3 ^e page (— d° —).....	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d° —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

A quoi rime cette proposition baroque de dissoudre la Chambre avant le vote du budget ? Cela ne diminuerait pas les difficultés budgétaires, après les élections, se retrouveraient les mêmes qu'avant. — L'idée que les programmes politiques d'autrefois ne correspondent plus aux besoins d'aujourd'hui gagne et fait du chemin.

Le Président du Conseil a pris acte d'une proposition de dissolution de la Chambre pour procéder tout de suite à des élections générales. Fit-il pas mieux de se plaindre ? Prendre acte, ce n'est pas compromettre !

Mais il ne faut pas laisser circuler en liberté cette idée baroque et funeste. Les auteurs de l'étonnant projet s'efforcent de le justifier par d'inadmissibles raisons. On éviterait ainsi, disent-ils, de livrer le budget aux surenchères électorales. Ah ! cette histoire des surenchères budgétaires ! Les détracteurs acharnés du régime parlementaire ont fini par la faire passer à l'état de dogme. C'est un argument qu'on ne discute pas !... Heureusement pour lui. Car on aurait vite fait de constater combien il est grossi, forcé, exagéré. Et si quelqu'un prenait la peine de vérifier soigneusement les budgets votés en fin de législature on s'apercevrait vite qu'ils sont loin de comporter des augmentations extraordinaires de dépenses.

Peut-être, dira-t-on. Mais cette année la tâche budgétaire sera plus difficile que jamais !... — Bien sûr. Elle ne sera pas commode. Mais les élections n'y changeront rien. On se retrouvera après comme avant en face des mêmes obstacles. D'avoir reculé devant eux, cela ne les aura pas supprimés. Est-ce une façon recommandable d'arranger les choses que de tout lâcher ? Et les députés ont-ils pour devoir de filer quand ça devient difficile ?...

J'ai comme une idée d'ailleurs que cette année il y aura quelque chose de changé dans l'esprit public et que pour acquiescer à la bienveillance des électeurs il vaudra mieux se présenter avec des réductions qu'avec des augmentations de dépenses. Ils savent bien désormais que les largesses dont on se vante auprès d'eux, c'est eux qui les payent. L'exemple des pays étrangers, les crises financières terribles où se débattaient de grandes nations et la ruine dont elles sont menacées, toutes ces menaces qui nous environnent ont fait grande impression sur l'opinion et elle a bien compris que si la France peut être sauvée ce sera par l'économie. Il n'y donc pas à craindre cet irrésistible entraînement au gaspillage dont on veut nous faire peur...

Enfin, quel besoin avons-nous de donner à l'étranger l'impression d'un trouble, d'un désordre et d'une impuissance qui n'existent pas chez nous. Alors que le monde entier a confiance en la France, il ferait beau voir qu'elle donnât l'impression de se méfier d'elle-même !

Non. Il appartient aux députés d'aborder le problème budgétaire, si ardu soit-il, et de le résoudre ! M. Malvy, président de la Commission des Finances, interrogé à ce sujet, a dit très simplement le mot de la situation : « Nous avons un devoir à remplir ; il faut le faire et le faire bien jusqu'au bout ! »

Il faudra opérer un reclassement des partis. Cette idée prend possession des esprits. Elle est en marche. Les résistances intéressées des dirigeants d'arrière-garde et des meneurs rétrogrades ne l'arrêteront pas !...

« Sur des penseurs nouveaux, faisons des vers antiques », écrivait André Chénier réclamant vers la fin du XVIII^e siècle la rénovation de la poésie française sur laquelle ne poussaient plus que des fleurs en papier. Telle est bien l'opération à pratiquer sur nos antiques formations politiques qui correspondent à nos besoins sociaux à peu près aussi bien que les applications de charpie à la guérison des plaies et les diligences chevalines à nos besoins de locomotion.

Il ne s'agit pas de faire avec ce qui existait un méli-mélo informe et incohérent, mais de transfuser aux organismes épuisés d'autrefois des idées

adaptées aux problèmes des sociétés modernes.

— Voyez, disent des gens, l'élection de Meaux prouve que les électeurs ne veulent plus faire de politique.

C'est absurde ! S'il en était ainsi, ils ne voteraient pas. D'ailleurs dès qu'on a des idées sur la manière d'organiser et de gouverner la société, on pense politiquement et aussitôt qu'on cherche à mettre en pratique ces idées on « fait » de la politique. Donc les électeurs de Meaux ont tenu à signifier qu'ils en ont assez de celle qu'on continue de faire et qu'ils en veulent une autre. Ils ont répudié les vieux partis tels qu'ils se présentent encore avec leurs formules éculées, leurs programmes primés, dépassés et ridiculement insuffisants.

C'est un avertissement qui succède à bien d'autres. Si les chefs ne veulent pas l'entendre, ils s'apercevront trop tard qu'ils ne commandent plus que le vide et qu'ils n'ont plus de troupes derrière eux alors qu'ils se croyaient encore à leur tête. Celles-ci auront donné leur confiance à des « indépendants » qui se constitueront ensuite en partis et s'organiseront d'eux-mêmes.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

TROP VITE

L'autre nuit, comme je rentrais chez moi, après la représentation du Général Boulanger, de Maurice Rostand, j'esquai en vain de faire jaillir la lumière. Pas d'électricité. Je fouillai dans des tiroirs pour en tirer une bougie ou deux. Je me heurtai à des meubles, me raccrochai à un rideau qui se fendit. Joli travail. Enfin, deux pâles lueurs, juste de quoi deviner la forme des objets. Impossible de lire ou de travailler. Je décidai, maussade, d'aller me coucher.

Le général Boulanger ! Les bougies ! Je ne sais si vous voyez par quelle association d'idées la barbe blonde du brave général s'était mise à danser à la clarté vacillante de mes luminaires. C'est que tout un passé récent ressuscitait brusquement. Les jeunes gens d'aujourd'hui ne savent plus. L'aventure de Boulanger leur apparaît comme un épisode sans importance et si vieillot. Quant aux bougies, ils ne connaissent que celles de leurs voitures.

Nous avons un tout ça, nous les plus de cinquante ans. Du temps de Boulanger, ce n'était déjà plus les bougies. On s'éclairait, dans le petit village provençal où je trainais mes premières années, avec la lampe à huile, et la silhouette de ma mère, mouchant soigneusement la mèche, se dressait devant mes yeux. Un peu plus tard, ce fut l'apparition de la lampe à pétrole. Grand progrès. Autour de la table familiale, la lumière devenait éblouissante.

Et, cependant, on lisait, on écrivait, on palissait sur des devoirs, on méditait des leçons d'histoire où il était dit que nos ancêtres s'éclairaient avec des torches fumantes.

Pour le général, j'étais bien jeune quand il faisait des sténos. Mais je revois les journaux illustrés de l'époque, avec le légendaire cheval noir, la foule à la gare de Lyon, la revue du Quatorze Juillet... J'entends encore les discussions passionnées, les disputes... Les musiques militaires faisaient rage, Paulus grinçait sur tous les murs et l'on chantait partout le Père-la-Victoire et les Piouspius d'Auvergne.

Tout cela se passait hier. Il n'y a qu'à se retourner, légèrement, pour tout retrouver, tout revoir.

Mais depuis ? Quel bond formidable a fait l'humanité. La lampe à pétrole n'est que poussière de souvenir. L'électricité règne partout. Les généraux ne montent plus à cheval ; ils ont l'auto. Les enfants empressent le ciel de leurs ronronnements. Les villes étendent leurs tentacules ; les routes sont plus larges que du temps de Déroulède, mais l'air est moins pur. Et les poètes écrirent des pièces sur un antique bonhomme, qui connut jadis un gloire éphémère et mit la République en péril.

La Mécanique a marché. En un quart de siècle, elle a tout transformé, tout bouleversé, tout, sauf les hommes qui sont demeurés les mêmes à travers ces formidables changements.

Ca va vite. Trop vite ! Mais sur le plan moral, on continue à marquer le pas. Les jeunes qui poussent sont adaptés en naissant. Ceux d'entre nous qui ont un pied dans le passé, s'accrochent au présent et subodorent l'avenir avec un secret effroi, se demandent où cette course folle et sans arrêt peut conduire les troupeaux humains en proie au vertige. [Du « Soir »].

Victor Mérit.

Informations

Fermeture de l'Exposition Coloniale

Le Gouvernement a pris la décision de fermer l'Exposition Coloniale le 15 novembre. Si le temps le permettait, la fermeture pourrait être reportée au 1^{er} décembre. Il n'y aura pas de réouverture de l'Exposition l'année prochaine.

Compression des dépenses

Paris, 13 octobre. Le Conseil Supérieur de la défense nationale, s'est préoccupé mardi, notamment des compressions possibles des dépenses en vue de l'établissement du budget de l'exercice 1931-1932.

Commission franco-allemande

Le Comité français de la Commission franco-allemande a été constitué dans la journée de mercredi et tiendra sa première réunion, avant le départ du président Laval pour Washington.

Les élections cantonales

Dimanche prochain, 18 octobre, aura lieu, en France, le premier tour de scrutin pour l'élection de 1.517 conseillers généraux et de plus de 1.800 conseillers d'arrondissement.

Sept ministres et sous-secrétaires d'Etat vont demander au suffrage universel le renouvellement de leurs fonctions départementales : MM. Léon Bérard, Piétri, Maginot, Paul Reynaud, Blaisot, Riché et Gaston Gérard.

Les vins français en Amérique

M. Maupouil, député de Saône-Loire, a la veille du départ de M. Laval, lui a adressé en son nom personnel, le télégramme suivant :

« Avec nos félicitations pour votre initiative de voyage aux Etats-Unis, anglo-américains par la crise viticole nous comptons sur vous pour obtenir, au cours de vos négociations, l'introduction des vins français en Amérique.

A Genève

La séance du Conseil de la S. D. N. a eu lieu mardi. Elle avait été précédée d'une réunion officieuse des représentants de l'Allemagne, de la France, de l'Italie, de l'Espagne et de la Grande-Bretagne, réunion consacrée à un examen préliminaire des conditions dans lesquelles se présente à nouveau le conflit sino-japonais devant le Conseil de Genève.

En inaugurant sa présidence et en ouvrant la discussion du différend, M. Briand rappelle dans quelles conditions le Conseil fut saisi, puis après avoir tenté le règlement du conflit sino-japonais, vota, le 30 septembre, une résolution qui prévoyait une nouvelle réunion du Conseil.

M. Sze, délégué de la Chine rappelle que la Chine n'a pas répondu à la violence par la violence et qu'elle a préféré remettre sa cause entre les mains de la S. D. N.

De son côté, le Japon persiste à croire que la solution amicale des incidents ne peut être obtenue que par des négociations directes.

Le désarmement naval

L'invitation adressée à M. Grandi, ministre d'Italie, est conforme à la méthode des contacts personnels inaugurée pour les Etats-Unis par M. Stimson, et il a paru politique au gouvernement américain, après le voyage annoncé de M. Laval, de s'enquérir également du point de vue italien sur les problèmes actuels.

D'autre part, on peut supposer que M. Mussolini ayant manifesté à diverses reprises son désir d'être agréable aux Etats-Unis, le gouvernement américain serait heureux de s'assurer l'appui de l'Italie pour la prochaine conférence du désarmement.

En Allemagne

Les communistes ont déposé sur le bureau de la Chambre une motion demandant l'arrestation immédiate de Hitler, Hugenberg, Schacht, Selldte et Duestenberg.

Ils motivent leur motion en déclarant que les chefs de l'opposition nationale ont comploté pour provoquer une nouvelle inflation en Allemagne. Portant ainsi atteinte aux intérêts vitaux du peuple allemand, ils se sont rendus coupables du crime de haute trahison.

Contre la propagande bolcheviste

La Fédération des armateurs de Hambourg a décidé que jusqu'à nouvel ordre aucun navire allemand ne lèvera plus l'ancre à destination de la Russie. Ces derniers temps, des mouvements de grève ont éclaté sur un certain nombre de bâtiments allemands se trouvant à Leningrad et à Odessa.

De l'avis des armateurs allemands, la propagande bolcheviste aurait été non seulement tolérée, mais favorisée par les milieux russes compléts. C'est pour cette raison que les armateurs allemands ont décidé de suspendre provisoirement tout trafic par mer avec la Russie.

Le conflit sino-japonais

La publication d'un télégramme officiel, reçu à Tokio, laisse espérer qu'un règlement du conflit mandchouo interviendra. Cette dépêche annonce qu'un membre influent du Kuomintang, ou parti gouvernemental, avait donné à entendre au ministre japonais, M. Shigemitsu, que la Chine était prête à négocier directement avec le Japon, dès qu'elle serait convaincue que la Société des nations n'avait pas l'intention d'intervenir.

Le Japon, pour sa part, dit-on, a été en faveur de négociations directes.

EN PEU DE MOTS...

— Plus de 200 personnes ont péri dans la région de Miyé (Japon) où un fleuve, grossi par les pluies récentes, a inondé plusieurs villages.

— Sans travail, sans ressources, Frédéric Montcaloux, 52 ans, originaire de la Lozère, cultivateur, a été trouvé inanimé sur la route, près de Maugio. Le malheureux était mort de faim.

— Un commencement d'incendie s'est déclaré au cours de la nuit dans une réserve de charbons située sous une cuisine au lycée Henri-IV. Les dégâts sont peu importants.

— M. Benet, propriétaire à Libourne, chassait en compagnie de son fils, âgé de 16 ans. S'étant baissé, le coup partit et la charge atteignit son fils en pleine poitrine. Il fut tué sur le coup.

— Le nommé Juiffroy, demeurant à Caen, étant en état d'ivresse a tué sa femme ; il menaça également de tuer son amie qui, effrayée, se jeta par la fenêtre, et se tua en tombant dans la rue. Puis, Juiffroy se jeta par la fenêtre à son tour et se tua.

— La population de New-York compte près de 11 millions.

NOS ÉCHOS

Divorce en 15 minutes.

C'est le temps record par lequel un multimillionnaire américain, M. Harold Fowler Mac Cormick, directeur d'une grande compagnie internationale, a obtenu, à Chicago, son divorce d'avec Mme Gana Walska, de Paris, cantatrice connue, directrice de théâtre et « parfumeuse ».

La raison invoquée est l'abandon. « Je regrette vivement ce qui arrive », a déclaré M. Mac Cormick — mais notre existence est trop différente. Mme Walska a toute mon admiration et mon respect et je lui souhaite beaucoup de bonheur ».

C'est le quatrième mariage contracté par Mme Walska et qui se termine encore par un divorce. On estime qu'au cours de ces quatre mariages elle s'est trouvée associée à des hommes dont le total des fortunes atteint près de 3 milliards 125 millions de francs.

Si chacun lui sert une pension alimentaire proportionnée à sa fortune... L'humour à l'étranger.

De « Ulk » : — Que diriez-vous, Kety, si je vous demandais de me servir de modèle ? Kety ne dit rien. Elle attend la suite. — Oui, si je vous demandais de me servir de modèle, Kety... pour un nu... Cette fois, Kety se fâche : — Pour qui me prenez-vous, dites donc ?

— Voyons, Kety, ne vous emportez pas. Comprenez-moi : je suis un artiste. Les modèles de profession sont de basse extraction. Si, un jour, un corps élégant et soigné, un corps de femme du monde s'offrirait à mes pinceaux, ce serait quelque chose de tellement différent... — Vous avez la cervelle dérangée ! — Si une femme comme vous, Kety... — Je vous dis que vous n'y pensez pas ! Il faut beaucoup trop froid chez vous, d'abord. Faites un bon feu, et alors, nous verrons...

Affaire personnelle.

Le docteur Curtius quitte avec élégance la Wilhelmstrasse — le Quai d'Orsay allemand — où il avait succédé à feu le docteur Stresemann, dont il n'eut ni la souplesse, ni l'habileté.

Au cours de ces derniers mois, le ministre des Affaires étrangères du Reich avait reçu de nombreuses lettres de menace où on l'avertissait qu'il aurait le sort d'Erzberger et de Walter Rathenau... Imperturbable, le ministre passait ces lettres au chef de la police berlinoise, et de sa main, au coin des dossiers, il écrivait : « Affaire personnelle ».

Le fin gourmet.

Julius Stettenheim se promenait un jour aux environs de Bayreuth, et il s'arrêta dans une auberge de village pour y boire une tasse de café. Cependant, avant de s'asseoir, il demanda à la servante s'il y avait de la chicorée dans la maison.

— Sur, Monsieur, dix paquets au moins.

A PROPOS DE TOUT

DES GOUTS ET DES METS

Pour clore dignement les vacances, l'académie des gastronomes se rendra, au début d'octobre, dans de célèbres caves rémoises, où leur sera offert un déjeuner « au robinet ». Entendez par là que chaque académicien trouvera, près de son couvert, à portée de sa main un robinet qu'il n'aura qu'à tourner pour que le vin mousseux emplisse, colore et réjouisse son verre. Si la Fontaine avait fait partie d'une si aimable compagnie, il n'eût certainement pas pris par le plus long pour se rendre aux séances.

Cette compagnie — nous voulons dire celle de l'académie des gastronomes — possède des statuts calqués sur ceux de sa grande aînée du quai Conti. Elle comprend elle aussi, sinon quarante fauteuils, du moins quarante fourchettes, dont celles de M. André Tardieu et de M. Gaston Gérard, qui comptent parmi les plus étincelantes. Son Richefeu en est le prince et humoriste Curmoussy. C'est dire que l'art de manger dignement y va de pair avec celui de bien boire, fût-ce « au robinet ».

Au robinet ? L'on n'avait jamais encore vu des académiciens, réunis en concile, boire en une si pittoresque posture, encore que les manières de boire soient aussi nombreuses et nuancées que les plumes de la colombe. Les Saintongeais boivent le vin à la régale, les Gascons le boivent en chabrot, et les Landais le font gicler dans le fond de leur gorge en pressant des deux mains sur une peau de bouc, tandis que, dans les faubourgs de Madrid, les Ségovians le font jaillir d'une outre à quatre pattes formée par la peau entière d'une truie. Le vin, pour le Français malade, est souvent regardé comme une panacée ; pour le mourant, comme un suprême viatique ; et le poète Jean Rameau, qui n'est pourtant pas libertain, verrait d'un assez bon œil — post mortem — qu'on s'en servit, pour lui, comme d'une eau bénite : Aspergez-moi de vin pendant mon Libera.

C'est là chimère de poète, tandis que « boire au robinet » sera pour nos gourmets, à l'ombre de la cathédrale de Reims, une tangible et savoureuse réalité. Cependant, il ne faudrait pas s'imaginer nos académiciens gastronomes uniquement préoccupés de jouissances de bouche. Ils savent mieux que quiconque, que là où il y a une unité de plaisir c'est pauvreté, et que le corps, l'âme et l'esprit, s'ils tirent à hue et à dia dans

certaines besognes, savent merveilleusement s'entraider dans le domaine de la délectation. Si bien qu'à les voir à table, on ne saurait dire si nos académiciens sont spirituels pour parfaire l'exqu Coast des mets ou s'ils mangent dignement pour aiguiser les plaisirs de l'esprit. Ils savent même être sérieux — sans pour cela devenir graves — et à tel point qu'ils projettent d'occuper leurs loisirs en composant, eux aussi, quelques in-octavo qui tiendraient à la fois du dictionnaire, de la grammaire et de la gourmandise. Au fond du cœur de tout vrai gastronome dort toujours, peu ou prou, un Lancelot.

Si le vulgaire s'en étonne, c'est que la richesse, la diversité, l'extrême délicatesse et la rigueur du vocabulaire gastronomique lui sont inconnus. Pour lui, la « science de gueule » se résume à cuire et à manger. Ce sont là des mots grossiers qu'un gastronome ne prononce point. On ne cuit pas, mais on choisit une chair tendre, on la bride, on la barde, on la fait majestueusement valser au feu vif des sarments ou douillettement mijoter, suivant les cas. On parle d'une sarcelle convenablement mortifiée, d'un filet de bœuf délicatement attendri. On étoffe une pâte, on nappe une volaille, on dore un roux, on manie, on lie, on veloute une sauce. Il n'est pas de langage plus subtil ni plus caressant. On le retrouve, avec toute son onction, dans les plus vieilles recettes de cuisine. Louis XVIII lui-même s'y est essayé pour la confection des fameuses côtelettes dites « à la victime » : « Sacrifiez, s'il vous plaît, trois côtelettes de mouton pour une. Vous les traitez et liez ensemble en place, la plus belle, la plus délicate et la plus fine entre les deux autres. » Voilà le ton. Il révèle, à la fois, l'élégance des gestes, la délicatesse dans le choix, la subtilité dans les mélanges et les proportions, enfin une câlinerie particulière que les doigts prodiguent à tout ce qui doit concourir à la savoureuse harmonie d'un mets.

Les gastronomes académiciens, en publiant leur dictionnaire, dépasseront l'intérêt de la cuisine, si appréciable que soit celui-ci. Ils nous apprendront que les mots ont parfum et saveur, et qu'une épithète bien choisie est au style ce qu'une pointe d'ail est au gigot, une branche de thym au cassoulet, un soupçon de truffe à la perfection d'une daube. [Du « Temps »] ANDRÉ LAMANDÉ.

Mariage d'amour.

M. Masson, adjoint au maire de Lille, vient de procéder à un mariage original. Il a uni M. Edouard Caneyb, 81 ans, à Mlle Nathalie Vanderostyne, qui compte 71 ans.

Les deux vieux époux, empêchés par les circonstances de s'unir avant ce jour, ont déclaré qu'ils réalisaient cependant un mariage d'amour.

Mariage d'amour qui, fort heureusement, n'a rien d'un coup de tête...

Encore une l...

Dans une clinique.

— Qui est-on en train d'opérer ?

— C'est quelqu'un qui a avalé une balle de golf.

— Et qui est donc ce monsieur, qui semble attendre dans l'antichambre avec tant d'agitation ?

— Un Ecossais : le propriétaire de la balle...

LE LISEUR.

Chronique du Lot

LES ELECTIONS CANTONALES

Canton nord de Cahors
UNE LETTRE DE M. BESSIÈRES

Nous avons reçu, signée de M. Bessières, la lettre qu'on lira ci-dessous. Négligeant des attaques négligeables, nous ne répondrons qu'à l'essentiel. Nos lecteurs sauront ce qu'il y a d'ingénuement comique dans cette apologie de M. Bessières par lui-même, offrant sa conduite politique comme un modèle de rectitude, d'abnégation et de dévouement... L'apaisement démocratique, c'est de ne pas lui opposer de concurrent ! L'union républicaine, c'est de le faire élire. Moyennant quoi, tout le monde devra être content ! Aux élections municipales dernières, il a pratiqué cet apaisement en « lâchant » ses amis pour passer dans le camp où on les combattait en les insultant. Il croyait que c'était le côté du plus fort. Ayant éprouvé qu'il s'est trompé, il revient à ceux qu'il avait abandonnés. Et il est tout fier d'avoir fait à cette « nouvelle alliance » un sacrifice héroïque : celui de la candidature Salanié.

De M. Bessières, courant après le succès et attrayant la défaite, on peut dire qu'il est toujours à la veille ou au lendemain d'un « lâchage ».

Après ce petit préambule explicatif, voici la lettre annoncée plus haut :

Cahors, le 13 octobre 1931.

Monsieur le Directeur,

Vous m'accusez, en commentant une note du journal « Le Quercy » d'avoir promis mon appui à M. Salanié pour lui assurer, aux prochaines élections cantonales, le siège de Conseiller Général du canton de Cahors-Nord.

Votre interprétation, purement tendancieuse, est contraire à la réalité des faits pour le présent, et plus encore à mon souci de discipline républicaine pour l'avenir.

Rien dans les conversations qui ont précédé la rédaction du document publié, rien dans le texte de ce document n'autorise l'affirmation que vous faites à votre compte. Aucune des personnes présentes à l'entretien dont il s'agit, pas plus le Sénateur Garrigou que M. Adrien Gau, pas plus M. de Monzie que M. Salanié lui-même ne m'ont conseillé ou demandé un engagement quelconque intéressant l'avenir et le parti auquel j'ai l'honneur d'appartenir. Un tel engagement, du reste, aurait été un acte purement personnel, sans valeur politique et complètement inutile politiquement.

J'ai reconnu et je reconnais encore très volontiers la parfaite loyauté politique et républicaine de M. Salanié. Il a voulu, comme moi-même, éviter un conflit entre républicains et, se rangeant à l'opinion de nos amis, il a reconnu inutile et dangereux pour l'avenir de « renouveler les luttes municipales en les transportant sur le terrain cantonal ».

Cette attitude envers le Conseiller sortant était celle d'un sincère républicain, discipliné, animé du désir de concorde et prévoyant l'avenir. Je me plais à le reconnaître.

La note de « La Dépêche » ne dit pas autre chose et se suffit à elle-même. Les commentaires de « Quercy », leur seule lecture suffit pour s'en convaincre, n'autorisent pas l'interprétation que vous leur donnez.

Il semble résulter de l'article de « Quercy » que M. Salanié posera sa candidature au Conseil Général dans le Canton-Nord ; nul ne peut prévoir quelle sera la situation dans ce canton, en France, et, puis-je dire, dans le Monde au moment de l'élection en question.

Vous avez, je ne puis en douter, compris la portée des déclarations dont vous faites état et ce n'est qu'en sollicitant les textes, pour les besoins d'une politique de division républicaine, qui est la vôtre, que vous concluez à des affirmations diamétralement opposées à la réalité des actes. Vous prêtez aux Citoyens qui ont assisté à l'accord auquel vous vous référez, comme vous me prêtez à moi-même, des intentions fausses. La clairvoyance des républicains et leur union paraît vous embarrasser pour l'avenir. C'est dans l'ordre.

Pour me résumer, je déclare sur l'honneur n'avoir eu ni l'intention, ni d'ailleurs la possibilité d'engager l'avenir.

Mon seul et ferme désir, mon seul but, est un apaisement entre les républicains en vue des luttes électorales futures.

Vous oubliez et d'autres oublient avec vous, qu'avant les élections au Conseil Général de Cahors-Nord, dont vous vous préoccupez déjà, une consultation politique autrement importante aura lieu. Je veux parler des élections législatives de 1932. Elles donneront, ces élections, un orientation politique au pays dans des circonstances dont la gravité ne peut vous échapper.

Mon unique souci, comme celui de mes amis, est de permettre aux diverses fractions des partis de Gauche, dans notre arrondissement, d'arriver à la bataille décisive sans être profondément divisées par d'irritantes questions de personnes, sans être séparées par des rancunes anciennes.

Mon souhait le plus ardent est de rendre un siège au Parlement à l'un des partis de Gauche par l'application de la discipline républicaine, dressée contre toutes les entreprises réactionnaires et fascistes.

En cela, j'ai conscience d'être d'accord avec mon parti.

En vous priant de vouloir bien publier ma lettre dans votre journal, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes sentiments distingués.

BESSIÈRES.

Et nous ne pouvons, nous, que confirmer ce que nous avons dit ! Evidemment, cela n'a pas été écrit noir sur blanc pour être publié avec la netteté brutale d'un contrat d'affaires. Tout le monde sait que les formules diplomatiques ont été inventées pour bien déguiser

la pensée. Mais nous avons des yeux pour voir et un cerveau pour comprendre.

Les négociations menées vendredi soir à la Mairie de Cahors, — M. Bessières étant présent, — ne signifient rien si elles ne signifient pas cela.

Il a été d'abord convenu que M. Salanié renonce à poser sa candidature au Conseil d'arrondissement pour laisser M. Bessières seul candidat. Première stipulation.

Il a été reconnu ensuite — d'après le journal « Le Quercy », bien placé pour être bien renseigné — que cette renonciation désigne tout naturellement M. Salanié pour être candidat au Conseil Général. Deuxième stipulation !

Et l'on voudrait nous faire croire qu'il n'y a aucun lien, aucun rapport entre ces deux choses ! Et l'on déclare que ceux qui ne croient pas cela seront indignés de rester dans la République !... Ne confondons pas, je vous prie, la République avec le Royaume des Cieux dévolu, on le sait, aux pauvres en esprit.

Mais s'il n'y a pas d'accord, quel besoin avait-on de M. Bessières à cet entretien ? Et pourquoi y est-il allé ? S'il ne s'agissait que de retirer la candidature Salanié — qui n'était pas même posée publiquement — la présence de M. Bessières était absolument inutile et parfaitement inexplicable...

Voilà ce que tout le monde comprend ! Pour essayer de leur faire croire le contraire, il faut prendre les électeurs républicains pour des imbéciles... Que diable, M. Bessières n'a pas encore républicanisé la sottise !

Réunion publique

On nous prie d'annoncer que M. J. Pagès, candidat au Conseil d'arrondissement, donnera une réunion publique et contradictoire, vendredi soir, à 8 h. 30, au Palais des Fêtes.

Canton sud de Cahors

On annonce que M. Bouissou, désigné par le parti S. F. I. O., est candidat à l'élection du Conseil d'arrondissement dans le canton sud de Cahors.

Le docteur Jean Calvet y est, on le sait, candidat républicain. La haute et générale estime dont il y est entouré est telle qu'il rassemblera sur son nom l'immense majorité de la population. Mieux qu'estimé, le docteur Calvet est aimé de tous et d'aller voter pour lui ce sera pour les électeurs quelque chose de plus encore qu'un devoir : la joie d'affirmer leur reconnaissante amitié.

Canton de Catus

La candidature Solmiac

M. Louis Solmiac, notaire, maire des Junies, conseiller général sortant, élu en juillet 1925, demande aux électeurs le renouvellement de son mandat. La confiance qu'ils lui avaient témoignée n'a fait que se fortifier au cours de ces six années pendant lesquelles il n'a cessé d'être un défenseur des intérêts du canton aussi actif que vigilant et résolu.

Haut ou bas canton, il n'a pas distingué dans cet ensemble auquel il a donné tout son dévouement. L'électrification est presque achevée, le téléphone est partout, l'entretien du réseau routier est excellent. Il ne reste donc qu'à continuer et à perfectionner.

Pour cela, il est une condition nécessaire, c'est la paix. Seule elle permettra à l'Etat de faire face à des charges sans cesse accrues et de venir sérieusement en aide aux malheureux budgets des petits départements et des petites communes.

C'est par là que la politique générale se lie à la politique départementale. Aussi, M. Solmiac se déclare-il partisan des mesures que préparent une solide organisation internationale pacifique.

Protection de l'épargne, développement du Crédit Agricole, développement de la Caisse d'avance aux communes, voilà encore quelques-unes des réformes dont il se déclare partisan.

M. Louis Solmiac est un vieux républicain dont les convictions sont inébranlables. Il verra s'affirmer sur son nom honore la confiance de tous les républicains ou pour mieux dire, de tous les bons citoyens du canton.

Canton de Lauzès

La candidature du docteur Jardel

Un grand sceptique disait qu'en politique, il n'y a pas de justice ! On voudrait faire croire que c'est la justice qui fait voter contre le docteur Jardel, conseiller général sortant. Ils le feront mentir en réalisant à une forte majorité celui qui fut pour eux le meilleur et le plus utile des représentants.

L'œuvre qu'il a accomplie au Conseil Général est de celles qui défient la critique sincère et loyale. Qu'il s'agisse du téléphone dont toutes les communes sont pourvues à frais remboursables par l'Etat ; qu'il s'agisse du réseau d'autobus complété par une ligne nouvelle ; qu'il s'agisse de la poste automobile rurale dont le raccordement de Nadillac n'est qu'une affaire de temps et de négociations avec les P. T. T. ; qu'il s'agisse de routes dont la partie la plus difficile est faite et dont ce qui reste est en voie d'achèvement ; qu'il s'agisse, enfin, de l'électrification dont les travaux sont à pied d'œuvre, il n'est pas une charge de son mandat que le docteur Jardel ait négligé ou laissé en souffrance.

Il a le droit de montrer l'œuvre réalisée et de mettre au défi quiconque de pouvoir dire : j'aurais fait mieux ou plus !

Certes, les promesses sont faciles et les engagements systématiques sont à la portée de n'importe qui. Mais la confiance des électeurs ne se donne pas sur la foi de serments faits à la légère. Surtout quand ces promesses ne sont accompagnées d'aucune garantie et surtout quand on peut comparer les mots en l'air de l'un aux actes précis, réels, tangibles et visibles de l'autre.

Quant aux insinuations vagues et à peine formulées elles ne relèvent pas de

la discussion sérieuse. Il faut ne pas parler ou tout dire avec précision. Il est trop facile, en vérité, de jeter un mot en passant, de semer le soupçon sur l'ensemble d'une assemblée et de ne se croire ensuite tenu qu'au silence !.

Le programme futur soumis aux électeurs par le docteur Jardel a pour base solide le programme déjà réalisé. Ici les promesses ne sont pas du « bluff », elles sont cautionnées et garanties par des actes accomplis. Ce programme porte sur les choses de l'Agriculture que M. Jardel est mieux que quiconque en mesure de bien servir à son poste de Président de l'Office départemental. Et il insiste avec raison sur la nécessité de faire des économies. C'est cela qui est le plus important pour le budget départemental comme pour celui de l'Etat.

Bref, le docteur Jardel est en droit d'invoquer comme des titres indiscutables son équité, son dévouement, son indépendance, car il en a donné les preuves et les électeurs, dont l'intérêt est ici d'accord avec leurs sentiments de justice et de reconnaissance, le manifestent avec éclat en votant pour l'homme qu'ils connaissent et qui, lui, ne les trompera pas.

Canton de Luzech

Mardi soir, M. Rougier a rendu compte de son mandat à la Mairie de Castelfranc, devant un auditoire de plus de 80 électeurs. Il a exposé son programme avec clarté et franchise. Il a eu un gros succès, car on connaît son dévouement et son activité. M. Chaigneau, maire communiste, a tenu à lui faire préciser certaines choses d'ordre purement administratif, principalement au sujet de la gestion de sa commune. M. Rougier lui a répondu avec précision et courtoisie et dorénavant M. Chaigneau saura, pour obtenir quelque chose d'ordre légal il faut commencer par le demander et suivre pour cela la marche normale. M. le conseiller sortant a emporté, de sa visite à Castelfranc, la certitude du profond attachement du grand nombre d'électeurs pour le candidat républicain. — Un électeur.

Canton de Montcuq

La candidature du docteur Jean Peindarie

Le docteur Jean Peindarie, conseiller général sortant, se représente aux élections qui l'ont élu en 1929 et qui n'ont eu, depuis lors, que des raisons de lui renouveler leur confiance. Il rend compte de son mandat dans une profession de foi qui fait mieux que de plaider sa cause, qu'il justifie.

Elle résume l'œuvre accomplie en trois ans et celle-ci se défend elle-même. Amélioration du réseau routier ; effort pour alléger les charges départementales ; revendications des Anciens Combattants ; création de terrains de sports ; société coopérative d'habitations à bon marché ; accélération dans la besogne d'électrification ; poste automobile rurale dans huit communes ; installation à peu près générale du téléphone ; construction d'abreuvoirs-lavoirs ; subventions pour les chemins ruraux ; secours aux sinistrés des intempéries ; réparations aux écoles ; achat ou amélioration de matériel, etc.

Cette énumération rapide qui correspond à des réalités matérielles est assez éloquente par elle-même pour montrer que la confiance des électeurs a été bien placée. Le programme du docteur Jean Peindarie est le complément, la continuation, l'achèvement de celui que nous venons de résumer. Il sera suivi, poussé, activé avec la même ardeur et le même succès.

Quant aux opinions politiques du docteur Peindarie elles sont de celles que l'on connaît assez pour n'en point douter. Fidèle à la tradition paternelle il reste l'homme du progrès démocratique et des grandes réformes sociales dans la paix ; paix intérieure nécessaire au travail, paix extérieure indispensable à la vie même de la civilisation.

Le succès du docteur Peindarie est assuré à la presque unanimité des votants.

Canton de St-Géry

Réunion électorale. — M. Couderc, Conseiller d'arrondissement sortant, a visité les communes de son canton les dimanches 4 et 11 octobre. Les échos de ses réunions nous apportent la conviction qu'il était en communion d'idées avec ses électeurs. Nous en avons eu la certitude mardi soir 13 courant ; l'exposé de son programme est séduisant.

Il a rendu compte de son mandat, en patois, après avoir demandé à l'assistance si elle voulait bien l'autoriser à s'exprimer en cette langue que nous n'aurons pas apprise au berceau et qui semble resserrer davantage les liens de camaraderie qui existent entre l'auditoire et le candidat. C'est sur un ton parfait de pur patois qu'il nous a fait part de ses diverses intentions, des sentiments qui l'animent et de son programme d'avenir.

En résumé, dit-il, je n'ai qu'à consulter ma mémoire pour y puiser les renseignements, les moyens d'action et l'énergie nécessaires pour l'accomplissement de mon mandat. Mes origines et ma vie paysannes me rappellent trop les souffrances physiques et morales, les aléas et les déceptions de notre classe, pour ne pas apporter à sa défense le meilleur de moi-même.

Le Conseiller d'arrondissement, ajoute-t-il, ne manifeste guère son rôle politique qu'aux élections sénatoriales. Il a voté pour les Sénateurs actuels MM. Loubet, Fontanille et Garrigou, il votera encore pour eux prochainement s'il est élu. Au point de vue personnel, il est républicain laïque et veut le progrès dans l'Ordre et la Liberté. Liberté pour tous dans le sens le plus étendu du mot et progrès incessant vers l'amélioration du sort des travailleurs en mettant au service de cette noble cause les organisations syndicales qui ont abouti à de bons résultats si élevés et ont rendu de si grands services à ceux qui ont su en servir que cet exemple doit être suivi par la masse rurale.

Ses développements et son argumentation ont donné satisfaction à l'assemblée. La réunion a pris fin dans un sentiment d'Union, de Confiance et de Camaraderie entre les Electeurs et le Candidat, M. Cou-

Aux Planteurs de Tabac

Appel du Bureau du Syndicat de Salviac, Dégagnac, Marminiac et Léobard

La situation des planteurs de tabac à fumer impose quelques considérations que nous tenons à vous soumettre.

Depuis trois ans, nous sommes autorisés à titre d'essai à planter la variété de tabac Paraguay. Qui s'occupe de rendre notre statut stable et définitif ? Quels conseils, quels encouragements avons-nous reçus pour ce nouveau mode de culture, de séchage, de présentation ? On nous laisse nous débrouiller comme nous pouvons.

La question si importante des séchoirs, timidement posée par nos experts, n'a reçu aucune solution.

Quelles mesures nous indique-t-on ? Quelle aide nous accorde-t-on pour combattre les maladies qui menacent nos semis et nos récoltes ? Avons-nous obtenu la juste rémunération de notre travail ?

La fixation des prix d'achat du tabac basée sur le prix de revient, seule juste et équitable, est toujours à l'étude dans les Congrès et dans les réunions de la confédération. Mais combien lents sont les progrès ! Beaucoup plus lents que les bénéfices énormes réalisés par le monopole. Beaucoup plus lents que ceux obtenus par les fonctionnaires du monopole. Beaucoup plus lents que ceux accordés aux planteurs de l'étranger et cependant nos tabacs valent bien des tabacs importés à des prix élevés.

Les quelques millions nécessaires pour nous accorder un prix raisonnable pour nous faciliter de trouver dans un budget qui se solde par plusieurs milliards de bénéfices.

En présence d'un tel état de choses n'y a-t-il rien à faire ?

Les planteurs de tabac de Salviac, Dégagnac, Marminiac et Léobard, devant lesquels la question a été déjà posée, ne le pensent pas.

Ils estiment en effet que notre premier devoir à nous, planteurs de tabac à fumer, est de nous réunir entre nous, de former une Sous-Fédération spéciale pour étudier les intérêts qui nous sont propres et les moyens les plus efficaces pour les défendre.

Sans aucune préoccupation politique, avec le ferme désir de conserver intact le faisceau des forces syndicales tabacoles, nous voulons défendre notre cause avec une vigueur accrue et avec elle la cause de tous les planteurs de tabac, de tous les travailleurs de la terre.

Nous vous prions donc, à l'occasion des élections des experts-planteurs, de réunir votre Syndicat pour communiquer à tous nos camarades le but que nous poursuivons et les raisons qui inspirent notre conduite et pour les inviter à se rendre en grand nombre à la réunion qui aura lieu à GOURDON, le DIMANCHE 8 NOVEMBRE, à 3 HEURES DU SOIR, A LA MAIRIE.

Le Bureau du Syndicat de Salviac, Dégagnac, Marminiac et Léobard.

M. NOYER (transports et déménagements), se rendant à Paris, prendrait au retour chargement pour CAHORS.

EDEN

SEMAINE DE GALA
DU MERCREDI 14
AU DIMANCHE 18 OCTOBRE
JEUDI ET DIMANCHE (Matinée et soirée)

LILIAN HARVEY
AVEC
HENRY GARAT
DANS

LE CHEMIN
DU PARADIS

Le plus étincelant des films-opérette réalisés jusqu'à ce jour :

Le Chemin du Paradis
Que tout le monde voudra voir et revoir.

EN PREMIERE PARTIE
LES JOYEUSES COMMÈRES DE WINDSOR, attraction musicale.

LA MEILLEURE BOBONNE, spirituelle comédie parlée française.

ACTUALITÉS PARLANTES, Fox Movietone.

dere aura dimanche prochain, à St-Géry, un succès sans précédent. — Un électeur.

Canton de Lacapelle-Marival

On annonce que M. Floyrac, instituteur au Bourg, pose sa candidature au Conseil Général dans le canton de Lacapelle-Marival, contre M. Laparra, conseiller sortant, radical-socialiste. M. Floyrac se présente comme socialiste-unifié.

Et cette compétition donnera aux habitants du canton une belle occasion d'affirmer la sympathie et la confiance qu'ils ont dans M. Laparra et que celui-ci n'a pas cessé de mériter. Ainsi la réélection de ce ferme républicain et de ce dévoué serviteur du canton prend une haute signification qu'elle n'aurait pu avoir s'il n'avait pas eu de concurrent.

CAHORS

FOIRES FORAINES

Comme nous l'avons annoncé, Cahors va profiter de deux semaines de distractions.

Les foires foraines s'ouvrent samedi 17 octobre ; elles dureront jusqu'au 3 novembre.

Déjà, sur les Allées Fénélon, quelques stands sont installés. Les manèges, les balançoires et d'autres établissements vont arriver ; ils seront en place samedi.

Il faut souhaiter que le beau temps, dont nous profitons actuellement, continue. Les Foires Foraines obtiendront un beau succès.

PALAIS des FÊTES

JEUDI 15, SAMEDI 17 OCTOBRE
DIMANCHE 18 OCTOBRE
(Matinée et soirée)

PREMIERE PARTIE
ACTUALITÉS PATHE, Parlatentes et sonores.

LA PETITE CARAVANE, Comique sonore.

A LA MANIÈRE DE MA MÈRE L'OYE, Dessin animé sonore.

LA TERESINA, Attraction chantée.

LA VILLE QUI CHANTE

grand film parlant et chantant en français.

Le roman d'amour d'une belle Viennoise qui visite Naples et d'un guide italien dont la voix splendide conquiert la jeune femme. Mise en scène luxueuse ; extérieurs magnifiques : Naples, Capri, Pompéi.

Interprétation remarquable : Brigitte Helm, au charme mystérieux, Jean Kiepura, à la voix magnifique.

Comité de l'Enfance

Le Comité de « l'Enfance » se réunira vendredi 16 octobre à 17 h., à la Préfecture du Lot.

Cours complémentaire de Jeunes filles

Examen du Brevet élémentaire. — En lisant le compte rendu de la session d'octobre du brevet élémentaire, nous constatons avec grand plaisir que notre Cours Complémentaire de jeunes filles n'a pas perdu son temps cette année non plus.

Le nombre des candidates reçues dans ce département est bien réduit, aussi sommes-nous heureux d'enregistrer les succès de Mlles Cantegrel Suzanne ; Lacam Marie-Louise, Lavayssière Yvonne ; Pouget Solange ; Poujol Jeanne et Sabas Bertrande.

Nous en remercions bien vivement la directrice et les professeurs qui ont beaucoup de mérite à réussir tous ces jeunes comme elles le font, vu l'installation si déficiente du Cours Complémentaire.

La municipalité nous a promis depuis longtemps et à plusieurs reprises des améliorations indispensables. Nous pensons que l'heure est venue de les réaliser.

Un groupe de Cheminots, pères de famille.

Coopérative Maraichère

HALLS DE CAHORS
Prix fixe et raisonnable

Pomme de terre blanche extra, 0 fr. 50 le kilo, au détail.

Enregistrement

M. Goudounèche, receveur-contrôleur à St-Mamet (Cantal) est nommé en la même qualité à Montcuq (Lot).

P. T. T.

Mlle Sagnes, aide au bureau des postes à Concorès est affectée au bureau de Salviac, par intérim.

Nécrologie

Nous avons appris avec un vif regret le deuil cruel qui vient de frapper Mme et M. Rigambert, adjoint technique du Service Vicinal.

Leur jeune enfant Lucien est décédé à l'âge de 2 ans.

Nous adressons à Mme et M. Rigambert nos bien sincères condoléances.

Après un accident

Il y a quelques jours, Mme Vve Fournié traversait la route de Toulouse, dans le faubourg St-Georges, quand deux autos survinrent en sens contraire.

Une des deux voitures, pilotée par M. J. la heurta, Mme Fournié fut renversée et reçut des contusions.

Elle vient de porter plainte et une enquête a été ordonnée.

Dans l'œil

M. Fourasté, manoeuvre au dépôt de la Cie du P. O. préparait du charbon pour une machine, lorsqu'un morceau de charbon le frappa à l'œil droit qui fut contusionné. 8 jours de repos.

M. NOYER (transports et déménagements), se rendant à Paris, prendrait au retour chargement pour CAHORS.

Contravention

Les gendarmes de Luzech ont dressé contravention à un propriétaire de Caillac pour défaut de feu blanc à l'avant et de feu rouge à l'arrière de la charrette.

Explosion

Un bidon d'essence a fait explosion dans la succursale de l'Economat du Centre, nouvellement installée à Lacapelle-Marival. Un commencement d'incendie a eu lieu, mais il a été rapidement éteint.

Si votre cœur vous inquiète, si vous sentez vos nerfs malades mettez-vous vite au café Sanka, sans caféine.

Excès de vitesse

Les gendarmes de Payrac ont dressé procès-verbal à un automobiliste, M. Bermoz, de Toulouse, pour excès de vitesse dans la traversée de la commune.

Tribunal Correctionnel
Audience du 9 octobre 1931

Outrage à la pudeur. — Antoine Lafau est condamné à 2 jours de prison et à 5 francs d'amende pour outrage public à la pudeur.

Fraude alimentaire. — Le tribunal condamne V... cultivateur à Villeseque, à 50 fr. d'amende avec sursis pour fraude alimentaire.

Chasse sans permis. — Cazabonne, étudiant, est condamné pour chasse sans permis à 100 fr. d'amende, au paiement du prix du permis général et à la confiscation du fusil.

Les Sports

A PUY-LEVEQUE

Football. — Dimanche 18 courant, l'Union Sportive recevra sur son terrain de Côte-Guiral le fameux Onze des « Jeunes Cadourques » champions d'Auvergne. Notre nouvelle Equipe des Bleus et Or sera dirigée cette année par le sympathique capitaine Daniel Calmé, jeune dont on connaît la valeur athlétique et le jeu remarquable.

Espérons que les quelques anciens qui ont fait déjà leurs preuves voudront bien remettre ça et nous sommes certains que les couleurs de Puy-l'Evêque seront encore bien défendues.

Le coup d'envoi sera sifflé à 14 h. 30 et la partie dirigée par l'excellent référé le camarade H. Espagnol.

Tous à Côte-Guiral pour profiter de temps magnifique de ce commencement d'automne et encourager de notre mieux les nouveaux éléments de notre Onze favori et applaudir aux prouesses de nos sympathiques visiteurs.

A GOURDON

Union Sportive (Rugby). — Par suite de forfait, la réunion dernière a été consacrée à l'entraînement. De nombreux joueurs, dirigés par l'excellent et sympathique Cambon, ont évolué jusqu'au soir sur la pelouse, ce qui nous donne la certitude de former pour cette année une excellente équipe.

Dimanche prochain, aura lieu la véritable ouverture de la saison de rugby, avec l'excellent « quinze » de Luzech formé encore cette année de remarquables éléments. Les matches contre Luzech sont toujours après, mais courts.

Nombreux seront les sportifs qui voudront assister à cette belle rencontre. — Coup d'envoi à 2 h. 30.

M. NOYER (transports et déménagements), se rendant à Paris, prendrait au retour chargement pour CAHORS.

AU ROBINSON

LES SAMEDIS (en soirées)
DIMANCHES (Matinées et Soirées)
« Les Versatile Players »

Orchestre Jazz symphonique
(Nombreux prix de Conservatoire)

TOUTES
LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
Direction : BOURJADE
Ex-chef d'orchestre de Radio-Toulouse
Repas sur commande
Noces et Banquets

Service de transport
voiture du Robinson
Départ en face de la Mairie
Tél. : 207

Tous les jeudis soirées

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montrater

Trouville. — M.

POURQUOI CONTINUER A SOUFFRIR DE VOTRE ESTOMAC

Lorsque vous avez à la portée de la main un remède sûr, qui depuis de longues années a soulagé des milliers de personnes atteintes de maladies d'estomac. Ce remède est la Magnésie Bismurée, qui soulage parce qu'elle neutralise l'excès d'acidité, cause de tant de souffrances digestives, qui s'accumule dans l'estomac. Une demi-cuillerée à café ou 2 ou 3 comprimés de Magnésie Bismurée dans un peu d'eau après les repas font cesser les aigreurs, les brûlures d'estomac, les lourdeurs, les nausées, les flatulences, et autres maux digestifs occasionnés par un excès d'acidité. La Magnésie Bismurée prévient la fermentation des aliments et en assure leur parfaite assimilation, tout en adoucissant les parois irritées de l'estomac. La Magnésie Bismurée se trouve en vente dans toutes les pharmacies au prix de fr. 10 et fr. 14,85. Le grand flacon contenant plus du double est beaucoup plus économique.

Cénévières

Fête patronale. — La jeunesse de Cornus (section de Cénévières), organise la fête patronale qui aura lieu samedi 17, dimanche 18 et lundi 19 octobre. Un programme de choix a été élaboré.

Pendant ces fêtes, de nombreuses attractions seront offertes aux visiteurs qui savent quel charmant accueil leur est réservé chaque année, dans notre coquet village.

Albas

Mme et M. RIGAMBERT et leur fille Simone remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie à l'occasion du décès de leur jeune fils Lucien.

Notre aviateur. — Nous avons eu le plaisir de rencontrer notre jeune et sympathique compatriote, M. Albert Monville, qu'une irrésistible vocation a voué depuis dix ans à l'aviation.

Il est actuellement à l'aérodrome de la Sénia en Oranie et, avec un de ses amis, ils ont accompli, au début d'octobre, une belle performance.

Sur un Moth Gipsy, piloté par son propriétaire, M. Gay, les deux aviateurs ont couvert l'espace d'Oran à Toulouse par l'Espagne, en une journée.

Ils sont allés à Paris visiter le Salon de l'automobile et repartis dans les mêmes conditions.

Un communiqué du club aéronautique de l'Oranie, nous apprend que ce voyage à l'aller et au retour a été extrêmement pénible par vent debout et une mauvaise visibilité.

Et malgré tout, les deux aviateurs ont donné la preuve de tout ce que l'on peut attendre d'un avion de tourisme.

Ils ont constaté que les pilotes du Club aéronautique de l'Oranie sont de plus en plus connus en France et ils ont d'ailleurs été personnellement extrêmement bien reçus partout et en particulier sur les aérodromes de l'Aéro-postale.

M. Albert Monville a profité de son passage à Paris pour acheter un Potez 36, Renault d'école, ce qui porte à quatre le nombre des avions lui appartenant.

De ce fait l'école Monville, patronnée par le Club aéronautique de l'Oranie, va pouvoir continuer à travailler comme par le passé et pourra suffire maintenant aux nombreuses demandes d'apprentissage formulées ces temps derniers à l'aérodrome de La Sénia.

Nous adressons nos chaleureuses félicitations à notre jeune ami pour son cran superbe et sa valeur professionnelle déjà bien démontrée par des raids admirables, tant en Amérique que dans nos colonies.

Il est le fils de nos sympathiques compatriotes, Mme et M. Monville, propriétaires à Albas et à Caudéran, près Bordeaux.

Puy-l'Évêque

Ligue des Droits de l'Homme. — La réunion trimestrielle de la section cantonale a eu lieu à la mairie de Puy-l'Évêque, dimanche 11 courant.

M. Aldhuy fait à l'Assemblée un très intéressant compte rendu du Congrès de Vichy ; en conclusion, la section renouvelle sa confiance au comité central et adresse à M. Victor

Basch, président national, un hommage de gratitude et de respectueuse admiration.

Le vœu suivant, présenté par le secrétaire est ensuite adopté :

« Considérant que les jurés sont obligés, sous peine de sanction à prêter serment devant Dieu,

La section estime qu'il y a là une survivance de l'esprit théocratique contraire à la liberté de conscience, S'élève contre cette obligation,

Et demande que la formule de serment soit mise en harmonie avec nos principes républicains de neutralité religieuse. »

Les ligueurs discutent et votent ensuite la motion suivante dont l'opportunité n'échappera pas à l'opinion républicaine :

« La Section a appris avec surprise que le gouvernement se propose de convoquer la Chambre vers le 12 novembre.

Elle remarque et prie les républicains de remarquer que, d'année en année, la session ordinaire est close de plus en plus tôt, la session extraordinaire ouverte de plus en plus tard ;

Que, dans l'intervalle des sessions, les Chambres, sous les prétextes les plus divers et à l'instigation du gouvernement, s'octroient des congés de plus en plus longs ;

Que, dans le moindre temps qui reste pour l'examen des propositions législatives ou budgétaires et le contrôle de l'administration, le travail est expédié en toute hâte, dans des séances à peu près ininterrompues, sans étude suffisante.

Elle ne doute pas que ces méthodes procèdent d'une volonté délibérée, que le gouvernement poursuive le dessein de se passer le plus possible des Chambres et, lorsqu'il est contraint de les subir, les condamne à une précipitation stérilisante.

La ligue dénonce ce fascisme d'un nouveau genre qui conserve l'institution parlementaire, mais, en fait, se substitue à elle et la discrédite.

Elle compte que les républicains s'élèveront avec elle contre ces vacances prolongées, qu'ils en rendront responsables les députés et sénateurs de la majorité qui les ont acceptés sans protestation ;

Que, par une pression énergique sur leurs élus, ils les obligeront à un travail sérieux qui maintienne le prestige du Parlement, inséparable de la République. »

Foot-ball. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Duravel

Programme de la fête St-Hilarion. Nous donnons le programme des fêtes des 18, 19 et 25 octobre, organisées par la jeunesse Duravelloise et le Comité des fêtes, sous le patronage de la municipalité.

Samedi 17. — A 18 h., ouverture des fêtes, sonnerie des cloches, salves d'artillerie, dépôt de gerbe aux monuments aux Morts.

Dimanche 18. — A 6 h., sonnerie des cloches, salves d'artillerie ; de 9 à 11 heures, Réception de la société musicale, aubades aux habitants, distributions de fleurs, tour de ville en musique. Salut au Monument, apéritif-concert ; 14 h., ouverture des attractions foraines, défilé de la société musicale et grand concert, feux divers ; 16 h., grand bal de jour, entrée gratuite, orchestre-jazz ; 20 h., fête de nuit, retraite aux flambeaux, illuminations électriques et vénitiennes, feux de Bengale, bombes, etc. ; 21 h., grand bal de nuit, entrée gratuite, orchestre-jazz.

Lundi 19 octobre. — Foire de Saint-Hilarion ; dans la matinée, concerts et défilés, fête foraine avec attractions des plus variées ; 16 h., grand bal avec orchestre, six musiciens ; 20 h., retraite aux flambeaux, grand bal de nuit.

Dimanche, 25 octobre. — Journée sportive ; 9 h., tour de ville en musique ; 10 h., concerts sur les diverses places ; 14 h., courses de bicyclettes, 300 fr. de prix ; pour les engagements s'adresser au Comité ; 17 h., grand bal ; 20 h., retraite aux flambeaux ; 21 h., clôture des fêtes par un bal de nuit.

par faire couler notre barque, dit Béatrix, avec une légèreté affectée, car les paroles d'Arley l'avaient frappée au cœur.

« Maudit soit mon orgueil qui m'a empêché de parler à papa quand il m'a interrogée », se dit-elle pour la centième fois.

Forçant un peu trop sa gaieté, elle enleva son gant annonçant qu'elle allait livrer sa main au génie des eaux.

Ceux qui l'entouraient ne se doutaient pas qu'elle avait, elle aussi, un méchant génie qui s'appelait Robert Fernys et qu'elle pensait à lui en plongeant son regard dans la profonde limpidité du lac qui reproduisait si fidèlement les blancs nuages vaporeux et les grands arbrages capricieusement découpés.

« Le lac ne reflète aujourd'hui que joie et lumière, Bé ! dit Nicole, et nous ne verrons pas le méchant Génie,

Mais avant qu'elle eût achevé sa phrase, Béatrix se redressait et poussait un cri déchirant, un cri qui résonna étrangement dans le cœur de ceux qui l'entouraient et dont lord Arley devait se souvenir toute sa vie.

Elle était devenue blême et ses yeux traahissaient une épouvante inexplicable.

« Qu'est-ce qu'il y a ? demanda lord Arley presque aussi pâle qu'elle. Béatrix se ressaisit par un effort violent de son orgueilleuse volonté et essaya de sourire :

« Je suis absurde ! dit-elle et j'ai

Les attractions et demandes sont si nombreuses que la Municipalité a dû en refuser, faute de place, c'est dire que nos fêtes promettent d'être des plus belles et des plus attrayantes.

Perception. — Le lundi, 19 courant, jour de foire de St-Hilarion, à Duravel, la perception sera ouverte aux heures habituelles, c'est-à-dire de 9 h. à 12 h., et de 14 h. à 16 h., aux lieux et place du mardi. Le mardi, 27 octobre, étant jour de foire à Cazals, le percepteur ne pourra venir à Duravel ; en conséquence, le bureau sera ouvert la veille, 26, et l'après-midi seulement.

Pescadoires

Mariage. — Mercredi, 7 octobre, a été célébré à Pescadoire le mariage de Mlle Hugette Pradayrol, fille de Mme et M. Pradayrol, instituteurs à Fajoles, avec M. Albert Agostini, maître d'hôtel à Nice. Un nombreux et brillant cortège de parents et d'amis accompagnait les heureux époux auxquels nous adressons nos bien vives félicitations et nos bien sincères vœux de bonheur.

Prayssac

Nécrologie. — Nous avons eu le regret de relever les noms des habitants de notre commune qui sont décédés au cours du mois dernier.

Ce sont : Mme Vve Laporte, 76 ans, aux Montels ; Margeline Borderie, 79 ans, à Fantou ; Bley Jean, 68 ans, à Loholade ; Couot Alban, 54 ans, retraité militaire à Prayssac ; Vve Macarie, 91 ans, à Prayssac.

Nous saluons la mémoire de ces regrettés disparus et nous prions les familles d'agréer nos sincères sympathies.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Tribunal correctionnel. — Le Tribunal prononce les condamnations suivantes :

Magne Antoine, natif de la Corrèze et habitant Assier, poursuivi pour abandon de famille, est relaxé.

Gonzou Calixte, 32 ans, de Sénaillac-Latronquière, poursuivi pour coups et blessures, est condamné à 16 francs d'amende. La contrainte par corps est fixée à 15 jours.

Une affaire Boudou, coups et blessures, est mise en délibéré après une brillante plaidoirie de M^e Faugères.

Le sieur Capelle de Cahus, poursuivi pour abandon de famille et qui avait déjà été condamné pour le même motif à 8 jours de prison avec sursis par le tribunal correctionnel d'Aurillac, se voit octroyer la peine de 48 heures de prison sans sursis. Défenseur, M^e Faugères.

Préparation militaire. — Nous sommes heureux de signaler les nombreux succès obtenus par le Groupe Sportif Figeacois en ce qui concerne les derniers examens de la préparation militaire. Six jeunes gens de notre société ont été reçus dans un très bon rang. Ce sont : MM. Besse Alfred, de Faycelles ; Silvain Franc, de Faycelles ; Gauthié Fernand, de Boussac ; Sainte-Marie Emile, de Cardaillac ; Montillet Albert, de Viazac ; Calcat Charles, du Port-de-Capdenac.

Tournée Zidner. — La super Revue « Paris en Délire » sera présentée très bientôt par le populaire fantaisiste Zidner, des Folies-Bergères de Paris et sa troupe incomparable. Interprétation hors pair.

Lacapelle-Marival

Compatriote. — Notre jeune compatriote, M. Gibrat, de Lacapelle-Marival, vient d'être reçu aux examens du brevet élémentaire et de Brevet primaire supérieur. Nos félicitations.

Rudelle

Grave opération. — Le jeune Jean Crillé, 6 ans, est rentré de Cahors, où il vient de subir, à la Clinique du docteur Rougier, l'amputation d'une jambe. — Souhaits de complet rétablissement.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Le prix de la viande. — Après entente avec la municipalité, MM. les bouchers et charcutiers de la ville ont consenti, sur le prix de la viande, la baisse ci-après, au kilogramme :

Boeuf : Filet, hors taxe ; faux-filet, 20 fr. au lieu de 22 fr. ; Beefsteak, 18 fr. au lieu de 20 fr. ; cuisse, 18 fr. au lieu de 20 fr. ; entrecôte sans os, 18 fr. au lieu de 19 fr. ; pot-au-feu, côte première et aloyau, 14 fr. au lieu de 16 fr. ; poitrine, milieu de jarret et plat de côte, 12 fr. au lieu de 14 fr. ; pointe de jarret, côte et flanchet, 9 fr. au lieu de 11 fr.

Veau : Escalope, 19 fr. au lieu de 22 fr. ; cuisse, 16 fr. au lieu de 18 fr. ; épaule, filets et côte première, 15 fr. au lieu de 17 fr. ; côte découverte, 13 fr. au lieu de 15 fr. ; collet, poitrine et jarret, 11 fr. au lieu de 13 fr.

Mouton : Gigot, 18 fr. au lieu de 20 fr. ; côtelette, 18 fr. au lieu de 20 fr. ; épaule, 14 fr. au lieu de 16 fr. ; poitrine et collet, 9 fr. au lieu de 12 fr.

Charcuterie : Côtes couvertes, 13 fr. au lieu de 14 fr. ; filet, 14 fr. au lieu de 16 fr. ; plate-côte, 11 fr. au lieu de 13 fr. ; jarret, 7 fr. au lieu de 8 fr. ; tête, 3 fr. au lieu de 4 fr. ; grasse brute, 8 fr. au lieu de 10 fr. ; grasse fondue, 9 fr. au lieu de 12 fr.

Ecole Primaire supérieure de jeunes filles. — Succès scolaires. — Brevet élémentaire : sont définitivement reçus : Milles Aladel et Lalaurie. — Brevet supérieur : sont définitivement reçus : Milles Aladel et Lalaurie.

Accident d'automobile. — Samedi dernier, vers une heure de l'après-midi, à l'intersection du chemin du Segala et de la route de Gramat à St-Géré, une automobile montée par M. Mazet, fils du maire de Gramat et Roger Péchaud, s'est rencontrée avec un camion de l'annexe du Segala. Les conducteurs de l'auto et du camion ont reçu quelques contusions. Les dégâts matériels sont, de part et d'autre, fort importants.

Union Sportive (Rugby). — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Gramat

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir que M. Delpou, marchand de grains, vient d'être l'heureux papa d'un gros garçon. Félicitations au papa et nos meilleurs vœux de bonheur à la maman et au bébé.

Martel

Brevet élémentaire et brevet primaire supérieur. — Aux examens du brevet élémentaire qui viennent d'avoir lieu pour la saison d'octobre, les élèves fréquentant nos écoles, ci-dessous dénommés, ont été reçus.

Ce sont : Mlle Maigne, du cours complémentaire de jeunes filles de notre ville ; MM. Gouyguo, Pech, Yronde, Delvert et Tamié, élèves de l'école primaire supérieure de Martel. En outre, le jeune Tamié a subi avec succès l'examen du brevet primaire supérieur.

Hyménée. — Ces jours derniers a été célébré le mariage de Mlle Tovet, employée des P. T. T. à Martel avec M. Charrazac, mécanicien, demeurant également à Martel.

Nous adressons aux jeunes époux nos sincères vœux de bonheur.

Salviac

La sécheresse. — Un mois de beau temps ; il n'en fallait pas davantage pour assécher les terres labourables ; déjà nos agriculteurs sont dans l'impossibilité de procéder aux semailles, par endroits même sur les coteaux les lacs et les citernes tarissent ; l'année dont le 4^e trimestre est déjà commencé, aura été préjudiciable aux intérêts des propriétaires de notre région.

Les planteurs de tabac Paraguay. — Nous avons fait paraître, en un temps, dans ces colonnes l'appel aux planteurs de tabac Paraguay, des communes de Salviac, Dégagnac, Marminiac et Léobard.

confus sur un visage qui voulait l'attirer dans l'eau profonde et elle poussait de vrais cris de frayeur.

La duchesse lui imbibait doucement les tempes d'eau fraîche et l'éveilla ainsi sans secousse pour lui faire prendre une boisson calmante.

« Qu'avez-vous donc rêvé, ma chère ? demanda-t-elle. Vous n'avez pas l'âge des cauchemars ! Les jeunes filles doivent dormir comme les fleurs fermant leurs corolles quand vient le soir... »

« Les fleurs ne ferment jamais tout à fait leurs corolles, dit Béatrix avec un sourire affectueux remerciement pour la sollicitude de sa grand-mère, et moi j'avais tout à fait fermé mes yeux et mon cerveau est si actif qu'il a travaillé même en dormant. Je rêvais des absurdités... Croyez-vous aux rêves, grand-mère. »

« Je n'y croyais pas... Je n'y crois pas encore sérieusement, bien que j'aie été témoin d'un fait bizarre... »

« Vous pouvez me le dire ? »

« Oh ! certainement ; il n'y a là rien de secret. Quand j'étais jeune j'avais une amie qui était très éprise d'un jeune officier. Celui-ci s'occupait du reste beaucoup d'elle. Il venait la voir chaque jour et ne cessait de lui envoyer des fleurs et bonbons, romans ou partitions de musique, faisant enfin mille gentillesses pour conquérir son cœur, déjà conquis d'avance. »

« Elle le croyait sincère, comme nous tous d'ailleurs, et nul ne le soupçon-

Une réunion de tous les planteurs de l'arrondissement de Gourdon avait été projetée pour le dimanche 20 septembre, à 15 h. Cette réunion retardée pour des raisons que nous avons déjà énoncées ici-même est reportée au dimanche 8 novembre à Gourdon, à 15 heures.

Tous les planteurs se feront un devoir de s'y rendre.

Société de secours mutuels. — La réunion trimestrielle de la Société de secours mutuels a eu lieu dimanche 11 octobre, sous la présidence de M. Jacques Menuze, président.

Tous les membres étaient présents ou régulièrement excusés. Voici la situation financière du 3^e trimestre. Recettes, 314 fr. ; dépenses, 101 fr. — Excédent : 213 fr.

L'actif à ce jour s'élevait à 6.495 fr. 30 c.

Les surveillants dont les noms suivent ont été nommés :

Mois de novembre : MM. Louis Gilbert et Eugène Gay.

Mois de décembre : MM. Louis Brouquier et Eugène Gay.

Mois de janvier : MM. Louis Boyer et Isidore Simon.

Sont dispensés d'assister aux obsèques :

MM. Marius Rigoreste, Eugène Gay, Noël Bebenal, Moïse Thénèze, Urban Planche, Edouard Périé, Pierre Souleillon, Elie Poulange, Georges Couderc, Maurice Brouquier.

La prochaine réunion aura lieu le premier dimanche de janvier, à 2 h.

Souillac

Mutualité. — Dimanche 11 octobre, à 15 heures, a eu lieu, dans la salle de l'ancienne poste, la réunion trimestrielle de la Société de Secours mutuels Saint-Martin, sous la présidence de M. Pierre Lascoux, vice-président.

Avant pris place au bureau : MM. Pierre Verlhac, Paul Mazet, Baptiste Orhossal, Raymond Rouquette, Félix Soulaucroix, Louis Lantier, Klébert Boissonnié, Léopold Vigne.

Il est procédé au paiement des cotisations et des amendes du trimestre qui s'élevait à 747 francs.

Le contrôle des recettes était fait par M. P. Verlhac.

Dernière locale

ACCIDENT OU CRIME !

Mercredi, on constata la disparition du nommé Laporte, 37 ans, cultivateur à Lavour (commune de Gagnac).

Après des recherches, on le trouva dans la cuve pleine de vendanges.

Il fut retiré de la cuve et un docteur appelé examina le cadavre. Il constata que le corps portait des contusions, des ecchymoses, des blessures.

Il refusa le permis d'inhumer et la gendarmerie de Bretenoux fut prévenue.

En raison des constatations faites par le docteur, le Parquet de Cahors fut avisé. Un transport de justice a eu lieu jeudi matin.

Deux hypothèses se présentent : Laporte est-il tombé accidentellement dans la cuve ou bien y a-t-il été précipité ?

Il y a, dans la cuisine de la maison de Laporte, une trappe qui donne, exactement, dans la cuve, et sur la cuve.

Le bruit courait dans la commune que Laporte avait des... ennemis, dans sa famille. Le Parquet de Cahors ne manquera pas de débrouiller cette affaire.

APRÈS TOUTE FATIGUE

Après toute fatigue comme après toute maladie, un fortifiant s'impose. Mais d'un choix judicieux dépendent les effets bienfaisants. Aussi recommandons-nous tout particulièrement l'emploi de la Quin-tonine, dont l'éloge n'est plus à faire. Son emploi facile (il suffit de verser le contenu d'un flacon de Quin-tonine, dans un litre de vin de table), son efficacité et son prix modique la font préférer par tous : 4 fr. 95. Toutes pharmacies et pharmacie Orliac à Cahors.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 50.

Violent incendie à Paris

Un violent incendie, ce matin à détruit un atelier d'ébénisterie, rue de Charonne. Au cours des travaux de sauvetage, deux pompiers sont tombés. Ils ont été grièvement blessés.

Exécution capitale

L'Arabe Ben Driss qui assassina, sauvagement, il y a un an, Mme De-laure, débitante, rue Ponthieu, à Paris, a été guillotiné ce matin. Il n'y a eu aucun incident.

Le conflit sino-japonais

De Londres. — Le « Daily Express » annonce que le Japon pousse activement les préparatifs de guerre. On signale un mouvement des troupes. Les escarmouches et des fusillades ont eu lieu en Mandchourie. La population japonaise a évacué Nankin.

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur RIGAMBERT, Adjoint Technique du Service vicinal, leur fille Simone et tous les autres parents remercient très sincèrement les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de leur jeune fils

LUCIEN

décédé à Albas, le 11 octobre, à l'âge de 2 ans.

A LOUER

Centre de la Ville

UN APPARTEMENT

4 grandes pièces

S'adresser au Bureau du Journal.

ON DEMANDE

Un apprenti boulanger BOULANGERIE ROUGET, rue des Soubirous, Cahors.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

FAILLITE

du sieur Marcel DEJEAN Entrepreneur de Travaux Publics à Mazères Commune de Montcabrier

Convocation des créanciers pour production de titres et vérification des créances.

(PREMIER AVIS)

Messieurs les créanciers de la dite faillite sont invités à produire dans le délai de vingt jours, outre ceux accordés en raison des distances, leurs titres de créances, accompagnés d'un bordereau sur papier libre indiquant des sommes par eux réclamées, entre les mains de Monsieur ROUSSEAU, arbitre de commerce, demeurant à Cahors, syndic définitif de la dite faillite, ou entre les mains du GREFIER du Tribunal de Commerce, pour être procédé à la vérification des créances.

Cette vérification commencera le vingt-sept octobre mil neuf cent trente et un, jour de mardi, à treize heures trente, en la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice, où elle sera continuée si besoin est.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions des articles quatre cent quatre-vingt-douze et quatre cent quatre-vingt-treize du Code de Commerce.

Le Greffier,

E. MANEVROL.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 14 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON

GRANDEUR UNIQUE

Se trouve dans toutes les pharmacies

Feuilleton du « Journal du Lot » 56

PAR PEUR DE L'AMOUR ou UN MARIAGE SECRET

par Louis d'ARVERS

DEUXIEME PARTIE

XXVII

AU DIABLE LE BEAU TÉNÉBREUX

« Pour un rien, elle lui avait fait, de propos délibéré, on ne sait quel mensonge avant son mariage ; plus exactement, elle ne lui avait pas dit la vérité, sur un fait la concernant, rectifia Arley.

Gaspard jugeait que le jeune mari avait été trop sévère et le blâmait.

Lionel et lord Arley l'approuvaient. — Je n'aurais pas pardonné moi non plus dit Arley. La dissimulation, dans ce cas-là, est presque toujours une lâcheté et je préférerais n'importe quelle faute, commise spontanément sous l'empire de la colère, de la vengeance ou de la jalousie.

« Je pense absolument comme vous, appuya Lionel. L'amour qui n'a pas pour base une sincérité et une droiture absolue, ne peut pas vivre.

« Un si lourd poids de vérité, de sagesse et de vertu sévères finiront

bien mérité que vous vous moquiez tous de moi. C'était pure imagination, je le sais bien, mais j'ai cru voir, en regardant dans l'eau, un affreux visage avec une si méchante, si cruelle expression, que j'ai eu vraiment peur.

« C'était un simple reflet, ma chère petite cousine, dit gentiment Lionel. Regardez, je vois très bien mon propre visage et suivant que je m'avance

« Ce n'est plus la même petite ! »



Lorsque l'on n'a pas eu l'occasion d'en constater les effets, on ne peut avoir une idée de la remarquable action que les Pilules Pink exercent sur l'organisme des enfants débilités par la croissance et la formation. C'est une transformation profonde une véritable métamorphose dont Mme Evesque, de Carreac (Gard), traduit bien l'impression quand, en parlant de sa fille, elle nous écrit : « Ce n'est plus la même petite ! ». Pour se rendre compte de l'état dans lequel se trouvait cette enfant et du bien que lui ont fait les Pilules Pink, il suffit de lire la lettre que sa maman nous a adressée :

« J'avais déjà fait prendre beaucoup de fortifiants à ma fille — écrit Mme Evesque — mais sans aucun résultat. Je me suis alors décidée à lui donner des Pilules Pink, et ceux qui la voyaient maintenant après l'avoir vue auparavant ne la reconnaissent pas. Ce n'est plus la même petite ! Elle est fraîche, toujours gaie et elle a un appétit formidable. Je suis émerveillée de l'efficacité des Pilules Pink. »

Les Pilules Pink provoquent une prompt et bienfaisante réaction chez les tempéraments affaiblis, parce qu'elles agissent à l'organisme un sang pur, vigoureux, riche en globules rouges et en éléments nutritifs et, en outre, régénèrent les forces nerveuses et stimulent puissamment les différentes fonctions.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Balbu, Paris. 8 francs la boîte, 45 francs les 6 boîtes plus 0,50 de timbre-taxe par boîte.

TOUT CE QUI CONCERNE L'ARTICLE FUNÉRAIRE

CHÉRON Fils
FABRICANT
3, Rue de l'Ange Comédie
PARIS (6^e)
Tél. Danton 48-62

SUCCESSALE:
94, Rue Lecourbe
PARIS (15^e)

SPÉCIALITÉ DE CÉRAMIQUE
garantie à la gelée

ENVOI DU CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE
EXPÉDITIONS FRANCO

PORTEFUEILLE REPRESENTATION ET ASSURANCE
pouvant rapporter 30 à 35.000 frs. à l'année, active disp. bureau et frs: 15.000 dont 5.000 fr. comptant. Ecr. A. B. C. au bureau du journal qui transmettra.

Bibliographie

« Au Pays des Bombances »

par Ernest LAFON
avec préface de Gustave GUICHES
Roman qui a reçu le plus chaleureux accueil en Quercy et dont les critiques de la grande presse font le plus vif éloge.

M. Serge Baranx en a dit : « Ce qu'il faut retenir et ce dont on ne saurait assez féliciter l'auteur, c'est d'avoir voulu avant tout être Quercynois, de l'avoir été dans le fond et dans la forme, car nous avons retrouvé, là, ces expressions qui ont la bonne saveur du terroir et donnent à l'œuvre sa vraie signification... »

En vente chez l'éditeur ou expédié contre remboursement : s'adresser à la Librairie Meyzenc, P. FRANCES, successeur, 36, boulevard Gambetta, CAHORS. Un gros volume de 350 pages, très belle édition, 12 francs.

Raymond REY
Professeur de l'Université
Docteur en lettres

La Cathédrale de Cahors
et les origines de l'architecture à coupole d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées
du Midi de la France

Henri LAURENS, Editeur, Paris

En vente : A CAHORS
LIBRAIRIE MEYZENC
P. FRANCES, Successeur
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

L'OPINION
Journal de la semaine
Paraissant tous les samedis

8, rue des Beaux-Arts, Paris, VI^e ar
Sommaire du samedi 10 octobre 1931

Editorial. — Affaires extérieures : Le conflit sino-japonais ; Jacques Chastenet. — Ce qu'on dit. — Affaires intérieures : Et la crise et la réorganisation de la démocratie ; Pierre de Pressac. — Affaires économiques : A propos du déficit des chemins de fer ; Martial Paul. — Notes et Figures : Jean-Gabriel Domergue, architecte ; Louis Thomas. — Le « bibliobus » ; A. Chesnier du Chesne. — Marcel, le précurseur ; A. de Bersaucourt. — Littérature : Pierre Lasserre et le libéralisme ; Robert Bourget-Pailleron. — Chronique internationale : La pédagogie allemande ; André Thérive. — Art et curiosité :

La soie artificielle : Henri Clouzot. — Théâtre : « Fabienne » et le « Cyllone » ; Georges Girard. — Automobile : Le Salon de l'Automobile ; Robert de Ronjoux. — La Bourse.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Grands Réseaux
de Chemins de Fer Français

Exposition Coloniale Internationale de Paris
(Mai à novembre 1931)

Billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits

A l'occasion de l'Exposition Coloniale Internationale de Paris en 1931, il est délivré aux porteurs de bons à lots de cette Exposition pendant la période comprise entre l'avant-veille de l'ouverture de cette manifestation et la veille de sa fermeture et dans la limite de deux voyages par bon, des

billets d'aller et retour à prix réduit, au départ d'une gare quelconque des Grands Réseaux français à destination de Paris, sous réserve d'un parcours simple de 200 kilomètres.

Réduction sur le prix doublé des billets ordinaires simples à plein tarif : 30 0/0 de 200 à 500 kilomètres ; 33 0/0 au-dessus de 500 kilomètres.

Validité : 10 jours de 200 à 500 kilomètres ; 15 jours au-dessus de 500 kilomètres, sans faculté de prolongation.

Ces billets ne permettent l'enregistrement comme bagages que des objets à l'usage personnel des voyageurs.

Facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître dès la gare de départ. A l'arrivée, ils présentent leur bulletin

à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs clés, s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'octroi. Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

UNE BONNE NOUVELLE
pour les amateurs d'affiches illustrées

Pour mettre à la portée de toutes les bourses la possession des magnifiques affiches illustrées dont le public a pu apprécier le charme dans ses gares, la Compagnie d'Orléans vient d'abaisser, au prix unique de 6 francs, le prix de vente de l'exemplaire.

Ces documents, soigneusement exécutés d'après les maîtres de l'affiche, satisfont les plus difficiles en raison de la variété des genres que comporte la magnifique collection de la Compagnie d'Orléans.

Cette collection vient de s'enrichir de nouveaux et superbes sujets : Rocca-

madour (Lot) de P. Commarmond, Ile Tudy (Finistère) de Hallo, Quiberon (Morbihan) de Symonnet, qui seront suivis sans tarder de trois autres nouveaux sujets : Château d'Amboise (Constant Duval), La Roche-Guyon (E. Estang) (Halle).

Demandez la liste des affiches mises en vente au bureau de la Publicité, 1, place Valhubert, à Paris, chargé de la vente et de l'expédition en France et à l'étranger.

Le paiement des affiches peut s'effectuer par mandats, chèques ou chèques postaux (ajouter pour frais de port 0 fr. 50 par affiche).

Les amateurs auront également la faculté de se les procurer (sur place seulement) au même prix, à Paris, dans les bureaux suivants :

— Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucins.
— Bureaux de renseignements de la gare de Paris-Quai-d'Orsay et 126, boulevard Raspail.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS
(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

USINE AGRANDIE — Superficie des Ateliers : 1.200 m²

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS

SERVICE D'HIVER 1931-1932

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				De Cahors à Libos							
OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE
PARIS (Orsay) dép.	22 20	10 16	17 18	TOULOUSE... d.	4 50	8 45	10 12	CAHORS... (arr.)	8 17	12 42	12 3	LIBOS... dép.	6 22	15 2	18 35
PARIS (Aust.) dép.	22 34	10 28	17 29	MONTAUBAN. d.	6 14	9 46	11 11	Pradines.....	8 24	12 49	12 10	Fumel.....	6 29	15 10	18 43
LIMOGES (arrivé)	5 53	16 30	23 3	Caussade.....	7 32	11 9	—	Cieillac.....	7 15	11 56	—	Soturac-Touzac	6 38	15 19	18 52
LIMOGES (départ.)	4 31	9 2	16 37	Labenne.....	7 40	11 18	—	Luzech.....	7 11	15 55	—	Duravel.....	6 42	15 23	18 56
BRIVE (arrivé)	7 15	11 56	18 18	Cieillac.....	7 40	11 18	—	Parnac.....	6 49	15 33	—	Puy-l'Evêque...	6 55	15 39	19 5
BRIVE (départ.)	7 38	12 32	19 18	Sept-Ponts... dép.	7 51	11 30	—	Castelfranc... dép.	7 7	15 51	—	Prayssac (Arrêt)	7 11	15 39	19 13
Gignac-Cressensac	8 16	13 7	19 58	CAHORS... (arr.)	7 59	11 38	11 59	Puy-l'Evêque... dép.	7 20	16 4	17 36	Soturac-Touzac	7 27	16 11	17 48
SOULLAC.....	8 42	13 50	21 19	Pradines.....	8 17	12 42	12 3	Duravel.....	7 27	16 11	17 48	Soturac-Touzac	7 35	16 19	19 54
CAZOULES.....	8 50	13 58	21 41	Espère.....	8 24	12 49	—	Fumel.....	7 46	16 30	18 27	LIBOS.....	7 51	16 35	18 33
La Chap.-d-Mareuil	8 56	14 4	21 33	St-Denis-Catus	8 32	12 58	—								
Lamothe-Fénelon	9 6	14 14	21 5	Thédirac-Peyril	8 46	13 13	—								
Nozac.....	9 16	14 24	1	Dégagnac.....	9 10	13 36	—								
GOURDON.....	9 31	14 40	18 24	Saint-Clair.....	9 19	13 45	—								
Saint-Clair.....	9 40	14 49	18 34	Saint-Clair.....	9 37	14 3	12 46								
Dégagnac.....	9 51	15 18	21 3	GOURDON (d.)	9 45	14 12	—								
Thédirac-Peyrilles	10 2	15 11	21 18	Espère.....	9 55	14 21	—								
Saint-Denis-Catus	10 13	15 22	21 9	St-Denis-Catus	10 2	14 29	—								
Espère.....	10 22	15 31	21 24	Thédirac-Peyril	10 8	14 35	—								
Pradines.....	10 29	15 38	—	CAZOULES.....	10 8	14 35	—								
CAHORS (arrivé)	10 35	15 44	19 35	SOULLAC.....	10 25	14 50	13 11								
CAHORS (départ.)	11 5	17 42	20 18	GIGNAC-CRESSENSAC	10 52	15 20	—								
Sept-Ponts.....	11 45	17 54	—	BRIVE..... (d.)	11 20	15 50	13 48								
Cieillac.....	11 59	18 11	—	PARIS... (A.) arr.	—	—	21 46								
Labenne.....	12 13	18 21	—	PARIS... (O.) arr.	—	—	21 48								
Caussade.....	12 44	19 11	—												
MONTAUBAN arr.	13 18	19 40	—												
TOULOUSE arr.	16 58	21 8	—												

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	5 23	14 20	17 13
Vayrac	5 32	14 28	17 21
Bétaillé (arrêt)	5 38	14 31	17 27
Puybrun	5 43	14 43	17 3
Bretenoux-Biars	6 5	14 57	17 51
Port-de-Gagnac	6 13	15 5	17 59
Laval-de-Cère	6 25	15 5	18 8
Lamativie	6 47	15 36	18 3
Siran (arrêt)	7 4	15 53	18 8
La Roquebrun	7 23	16 10	19 15
AURILLAC, arrivée	8 5	16 53	19 51

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson, dép.	6 50	0 59	19 36
Sarlat.....	8 2	2	17 35
Cazouls.....	8 49	12 39	19 15
Souillac.....	7 37	10 55	13 32
Le Pigeon.....	7 52	11 20	13 47
Baladou, Arrêt.	7 57	11 27	13 52
Martel.....	8 6	11 56	14
St-Denis-p.-Mar.	8 16	12 8	14 10

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE, dép.	6	12 37	17 30
CAPDENAC (d.)	1 24	6 39	10 14
FIGEAC.....	1 57	6 55	10 21
Le Pournel.....	—	7 14	—
Assier.....	2 4	7 27	—
Flaujac (halte).....	—	7 37	—
Gramat.....	3 19	7 54	—
Rocamadour.....	3 34	8 9	—
Martel.....	4 3	8 24	—
St-Denis-p.-arr.	4 16	8 41	—
Quatre-Routes.....	5 10	9 4	—
Turenne.....	5 28	9 18	—
BRIVE (Orsay) ar.	6 3	9 43	—
PARIS (Orsay) ar.	—	18 58	—

De Cahors à Capdenac

CAHORS.....	8 6	9 50	16 14	18 30
Cabessut.....	8 15	10 1	16 25	18 41
Arcambal.....	8 24	10 17	16 34	18 54
Vers.....	8 32	10 5	16 42	19 5
Saint-Géry.....	8 38	10 5	16 47	19 14
Conduché.....	8 49	11 19	16 53	19 33
Saint-Cirq-la-Popie	8 55	11 29	17 4	19 41
St-Martin-Labouval	9 2	11 13	17 11	19 57
Calvignac.....	9 8	12 3	17 17	20 6
Cajarc.....	9 21	12 20	17 29	20 21
Montbrun.....	9 39	—	17 38	20 34
Toirac.....	9 38	—	17 49	20 46
Lamadelleine.....	9 49	—	18 1	21 1
CAPDENAC.....	10	—	18 13	21 15

De Sarlat à Gourdon

SARLAT.....	8 40	17 16	
Carsac.....	8 50	17 27	
Grolejac.....	8 57	17 44	
St-Cirq-Madelon	9 3	17 51	
Pavignac (arr.)	9 10	17 59	
GOURDON.....	9 29	18 9	

De Gourdon à Sarlat

GOURDON.....	5 53	16 8	
Pavignac (arr.)	6 5	16 16	
St-Cirq-Madelon	6 14	16 24	
Grolejac.....	6 32	16 50	
Carsac.....	6 43	16 39	
SARLAT.....	6 57	16 50	